

DECRET N° 2007-162 DU 16 AVRIL 2007

Chargeant Monsieur **Mathurin NAGO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle de l'intérim de Madame **Flore GANGBO**, Ministre de la Santé pour compter du 28 mars au 04 avril 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement et les décrets 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 Janvier 2007 qui l'ont modifié.

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 28 mars au 04 avril 2007 **Monsieur Mathurin NAGO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle est chargé de l'intérim de **Madame Flore GANGBO**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 avril 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI